

Le 11 janvier 2011



Fédération Nationale des Chasseurs

## FLASH INFO

### Les oies de la colère

Le CNCFS s'est réuni hier après-midi pour un seul dossier à l'ordre du jour : la prise d'un arrêté pour la fermeture des limicoles (« oubliée » dans l'arrêté précédent du 22 novembre 2010 !).

Après que le Président Sabarot ait évoqué une nouvelle fois la demande des collectivités et des chasseurs concernant l'ouverture « anticipée » du sanglier (sous contrôle des préfets, en battue, au 1<sup>er</sup> juin), les représentants des chasseurs et des collectivités locales (MM Bidault, Durand, Gaillard, Guédon, Esclopé, Février, Sabarot) ont quitté la séance après que le Président Durand, représentant le Président Baudin, ait donné lecture du texte ci-joint.

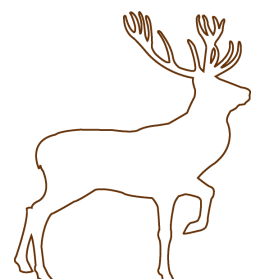
Le Docteur Boidot (P.Q.) est resté en séance.

*« Les représentants des chasseurs renouvellent leur opposition aux dates de fermeture des limicoles proposées par le ministère. Les chasseurs soulignent que le Conseil d'Etat avait validé le 10 et le 20 février selon les espèces.*

*Les chasseurs s'interrogent sur la non prise en compte des nouvelles données scientifiques qu'ils ont déposées au GEOC concernant la perturbation et le dérangement.*

*De plus, les représentants des chasseurs considèrent que le dernier recours des trois associations de protection contre l'arrêté de fermeture de la ministre de l'Ecologie remet totalement en cause l'ensemble des dispositions contenues dans les deux accords des Tables Rondes.*

*Les représentants des chasseurs dénoncent le comportement irresponsable et malhonnête de ceux qui se disent protecteurs de la Nature et qui ont changé d'avis d'une année sur l'autre.*



*Au lieu de pacifier les relations entre chasseurs et protecteurs, comme le souhaitait le Président de la République, cette provocation conduit les chasseurs à refuser tout dialogue avec ces pseudo-protecteurs.*

*Pour les chasseurs, cette attitude choquante est une véritable déclaration de guerre qui dépasse de très loin le problème des migrants.*

*Nous allons mener un combat contre cette gouvernance nature qui privilégie l'idéologie, alors qu'il nous faut une écologie pragmatique.*

*Il est à noter que même le Guide Interprétatif n'a pas été pris en compte par le Conseil d'Etat.*

*Les représentants des chasseurs considèrent qu'une telle attitude hypocrite va engendrer la fin de tout dialogue.*

*Par ailleurs, les chasseurs se réservent la possibilité d'attaquer le nouvel arrêté et d'en tirer les conséquences au niveau politique. »*